



# Assemblée générale

Distr. limitée  
9 novembre 2011  
Français  
Original : anglais

Soixante-sixième session

## Deuxième Commission

Point 24 b) de l'ordre du jour

### Activités opérationnelles de développement : coopération Sud-Sud pour le développement

**Projet de résolution déposé par le Vice-Président de la Commission,  
M. Bitrus Vandy Yohanna (Nigéria), à l'issue de consultations portant  
sur le projet de résolution A/C.2/66/L.2**

### Coopération Sud-Sud

*L'Assemblée générale,*

*Réaffirmant* sa résolution 64/222 du 21 décembre 2009, dans laquelle elle a fait sien le document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud,

*Rappelant* ses résolutions 33/134 du 19 décembre 1978, 57/270 B du 23 juin 2003, 60/212 du 22 décembre 2005, 62/209 du 19 décembre 2007, 63/233 du 19 décembre 2008, 64/1 du 6 octobre 2009, 64/221 du 21 décembre 2009 et les autres résolutions relatives à la coopération Sud-Sud,

*Rappelant également* le Document final du Sommet mondial de 2005<sup>1</sup>,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud<sup>2</sup>;

2. *Décide* de tenir la dix-septième session du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud du 22 au 25 mai 2012, après une réunion d'organisation qui aura lieu le 3 mai 2012 pour élire le Président et le Bureau de cette session;

3. *Décide également* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-septième session le point subsidiaire intitulé « Coopération Sud-Sud », et prie le Secrétaire général de lui soumettre, à cette session, un rapport complet sur l'état de la coopération Sud-Sud.

<sup>1</sup> Voir résolution 60/1.

<sup>2</sup> A/66/229.

